



RAPPORT ANNUEL 2018

Parc naturel régional du Doubs

2018, ANNÉE DIFFICILE

L'année 2018 est le premier exercice déficitaire depuis l'obtention du label. L'absence du directeur, atteint dans sa santé durant la moitié de l'année, a perturbé la recherche de fonds et plusieurs projets. L'engagement conséquent dans des tâches administratives et de contrôle demandés par le canton pilote a encore ajouté aux difficultés, bien qu'elles aient en partie été assurées bénévolement. C'est l'explication générale de la perte de CHF 27'500.-.

Les dégâts financiers de cette situation sont contrariants parce qu'ils péjorent également le budget 2019 mais le Parc a le potentiel pour réparer les dégâts et en tirer les leçons. Même si les analyses effectuées par le Contrôle des finances du Canton du Jura et l'évaluation effectuée par la HEG Arc montrent que la charte, les statuts et les engagements du Parc sont respectés, nous devons encore améliorer les outils de gestion à la fois des projets et du Parc lui-même, structure encore jeune liée à une législation récente.

L'établissement du programme 2020-2024 a montré la richesse et la densité des projets à venir, en lien avec la valorisation du savoir-faire des habitantes et des habitants sur le territoire du Parc et avec des préoccupations universelles et de brûlante actualité, à savoir les effets des changements climatiques et de la perte de biodiversité sur la vie quotidienne de la population. L'intérêt des projets à venir pour les communes est aussi économique, puisque 80% du budget du Parc, soit 1,5 million de francs, est financé par des fonds provenant de l'extérieur de leur territoire.

Cette année difficile a malgré tout été menée à bien en respectant le programme établi grâce aux collaboratrices et collaborateurs qui ont fait une démonstration de responsabilité, d'engagement, d'autonomie et de fidélité. Sans leurs compétences, les projets n'auraient pas aussi bien avancé et l'avenir n'aurait pas été préparé avec la vision nécessaire. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

Le comité a aussi été mis plus souvent et intensément à contribution qu'habituellement. Nous remercions ses membres pour leur engagement, tout en souhaitant que la cohésion du comité s'améliore encore à l'avenir. Nos remerciements s'adressent aussi bien entendu à Thor Maeder-Gerber et à son assistante administrative Martine Anderson, à qui sont renouvelés nos vœux pour leur avenir.

La clarification qui a finalement eu lieu au niveau ministériel a permis de détendre l'atmosphère et de poser les bases d'une collaboration efficace entre les cantons et le Parc. La nomination rapide au poste de directeur de Régis Borruat et son assistante administrative Valérie Falbriard permettra de reprendre petit à petit un fonctionnement normal de la structure. Bienvenue à eux deux.

Bernard Soguel

Président



Jean-Claude Rossinelli

Vice-président



PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DE LA QUALITÉ DE LA NATURE ET DU PAYSAGE



PC = projet conventionné avec numéro ; PNC = projet non conventionné.

Évolution biodiversité et rongeurs dans les herbages de moyenne montagne (PC 1.1)

→ Les relevés de présence d'hermines et de belettes par la pose de tunnels à traces ont été répétés dans les mêmes secteurs que l'année précédente. Une densité plus élevée de petits carnivores, en particulier d'hermines, a été relevée dans les tunnels placés dans les sites riches en structures (comme les murs de pierres sèches), en comparaison aux sites d'*open field*.

→ Les relevés de campagnols terrestres ont été effectués en août et octobre. Ces relevés se font en collaboration avec la Station phytosanitaire du Canton du Jura et avec l'Office phytosanitaire du Canton de Neuchâtel.

→ Grâce à des projets de restauration de murs de pierres sèches et d'aménagement de petites structures, le Parc, les propriétaires fonciers et les exploitants permettent à l'hermine, prédateur spécialisé du campagnol, de trouver niches et abris en zone agricole.

→ En collaboration avec le bureau Faune concept, le Parc a soutenu le travail de maturité d'un lycéen portant sur la présence de l'hermine et de la belette dans différents secteurs du Parc du Doubs (recherche de traces dans la neige en fin d'hiver, pose de tunnels à traces en été). Des cartes illustrant ses résultats ont été réalisées par le Parc.

→ En collaboration avec le projet de lutte contre les campagnols et le réseau écologique des Franches-Montagnes, le Parc a engagé deux stagiaires durant un mois (août-septembre) pour réaliser des gîtes pour les hermines dans différents secteurs des communes du Noirmont et de Montfaucon. En tout, 98 gîtes ont été construits, avec la collaboration de 6 agriculteurs.

Promotion des lisières forestières (PC 1.2)

→ Durant l'hiver 2017-2018 et durant l'année 2018, cinq lisières ont été étagées avec le soutien ou l'impulsion du Parc du Doubs, pour une longueur d'environ 1,2 km. Le Parc a soutenu différentes actions en faveur de la biodiversité aux alentours de ces lisières: revitalisation de vieux arbres fruitiers indigènes en vue du prélèvement de greffons et de la plantation de nouveaux arbres en 2019,

plantation de 12 arbres fruitiers indigènes pour un verger à destination de la population, aménagement de tas de branches en faveur des hermines et autre petite faune.

→ 2018 a été consacrée à l'organisation d'un concours en faveur des lisières étagées qui se déroulera en 2019. Avec le soutien de BirdLife Suisse, du bureau d'écologie Le Foyard et de Luc Maillard, garde-forestier retraité, il a été décidé de soutenir financièrement la création de nouvelles lisières étagées. Deux propriétaires se verront offrir les travaux et le coût de l'étagement de leur lisière. Le concours est soutenu financièrement par la Fondation Spitzenflühli.

Renforcement des populations de fritillaires pintades (PC 1.3)

→ Les campagnes de suivi des sites de réimplantation de fritillaires ont permis de constater que le Clos du Doubs est devenu la principale station stable du Canton du Jura, avec 85 fritillaires recensées en 2018 (contre un maximum de 20 avant 2016). Ces résultats représentent une réussite du projet sur cette station, ce qui n'a malheureusement pas été le cas sur les autres sites de réimplantation aux abords du Doubs dans les communes de Soubey et du Noirmont.

→ Les échanges entre l'Office de l'environnement du Canton du Jura et le Parc du Doubs ont permis de détecter deux nouveaux sites potentiels de renforcement de la population. Ils présentent actuellement des fritillaires sauvages, mais en trop petite quantité, ce qui condamne la survie de ces populations à moyen terme si une intervention n'est pas réalisée sur les sites.

→ Concernant les campagnes de renforcement, 560 bulbes conservés au Jardin botanique de Porrentruy ont été réimplantés par les soins des collaborateurs du Jardin sur deux sites de réimplantation, dans les communes de St-Brais et de Clos du Doubs.

→ Pour la deuxième année, le Parc a organisé une exposition en plein air autour de la fritillaire et du projet de réimplantation, devant l'hôpital de Saignelégier, de début avril et jusqu'à fin mai 2018. En suivant cette exposition, les visiteurs ont pu découvrir l'histoire, la biologie, la répartition ainsi que les causes de la disparition de cette plante emblématique.

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (PC 1.4 et 1.5)

→ Lors de la campagne de suivi et de lutte contre l'impaticente glanduleuse, seules 24 impaticentes ont été détectées, puis arrachées, sur le site de lutte du Valanvron. L'impaticente était présente dans cette combe par dizaines de milliers au début du programme en 2012, ce qui démontre qu'une campagne d'arrachage menée annuellement et sur la durée porte ses fruits contre l'envahissement de cette espèce.

→ En 2017, une seule impaticente avait été recensée. L'augmentation en 2018 montre qu'un contrôle annuel du site est nécessaire pour éradiquer les foyers passés inaperçus lors des campagnes précédentes (1 plante non détectée peut disperser jusqu'à 2500 graines autour d'elle. Les graines gardent leur faculté de germination pendant environ 6 ans).

→ Des campagnes de prospection ont également été entreprises en collaboration avec le Pays horloger (candidat à devenir un Parc naturel régional en France) pour détecter les foyers aux abords du Doubs qui pourront faire l'objet d'une action de lutte franco-suisse sur les deux rives Doubs, dès l'entrée en activité du Parc naturel régional du Doubs horloger.

Observatoire du paysage (PC 1.6 et 1.7)

→ Poursuite du projet d'Observatoire photographique du paysage Doubs-Chasseral, dont l'objectif est de documenter et rendre compte de l'évolution des paysages quotidiens au fil du temps. Les premiers résultats ont été présentés lors des Rencontres photographiques de Tramelan en avril. En août, le projet a été également présenté au premier Congrès suisse sur le paysage à Lucerne, ce qui a permis d'échanger sur les différentes démarches existantes.

Un partenariat avec le Musée des Beaux-Arts du Locle a été scellé et une première résidence d'artiste sur le territoire du Parc a démarré avec deux séjours du photographe allemand mondialement connu Henrik Spohler sur le territoire du Parc. Le projet se prolongera et se terminera

en 2019 avec une exposition, des analyses et des débats. Les résultats alimenteront le fonds photographique du paysage du Parc et la collection du musée des beaux-arts du Locle.

Arbres-habitats (PC 1.10)

Il s'agit de la suite du projet « Infrastructure écologique ». Les gardes et propriétaires forestiers de La Courtine et de Clos du Doubs ont été contactés afin de recenser et marquer les arbres-habitats. Une séance d'information a eu lieu avec les gardes forestiers des montagnes neuchâteloises pour les informer du projet.

Petites structures (PC 1.10)

Il s'agit d'une suite du projet « Infrastructure écologique ». Les conseillers des réseaux écologiques de la vallée du Doubs, de La Chaux-de-Fonds, du Locle-Les Brenets et des Franches-Montagnes ont été informés de l'existence du projet. Celui-ci consiste à conseiller les agriculteurs désirant promouvoir la biodiversité sur leur domaine. Les premiers contacts ont été pris avec le réseau écologique de la vallée du Doubs et les premières structures ont vu le jour pour favoriser la biodiversité (tas de bois, murgiers...) sur leurs terrains. Elles doivent continuer à se multiplier en 2019.

Sources (PNC)

Il s'agit d'une suite du projet « Infrastructure écologique. Le recensement des sources a continué avec le réseau de bénévoles du Parc ; 37 sources supplémentaires ont été identifiées. Une journée d'information au grand public a eu lieu en commun avec le Parc Chasseral à Cormoret le 5 mai 2018. Sur la base du recensement fait par les bénévoles, une dizaine de sources prioritaires ont été identifiées, nécessitant des mesures de revitalisation. Des contacts avec les communes concernées (Lajoux et Le Noirmont) ont été initiés.

CHIFFRES-CLÉS

- 37 sources cartographiées en 2018 (480 sources au total depuis 2016).
- 1 méthode de recensement des arbres habitats mise au point avec le Parc Chasseral.
- 560 bulbes de fritillaires pintade réimplantés.
- 20 impatientes glanduleuses recensées sur les sites historiques d'arrachage, contre plusieurs dizaines de milliers en 2012.
- 2 campagnes de relevés de campagnols et mustélidés.
- 98 caches pour hermines et belettes chez 6 agriculteurs du Parc.
- 5 lisières étagées, soit 1,2 kilomètre linéaire.
- 25 parrains et 15 classes impliqués sur le suivi d'une quarantaine de sites pour l'Observatoire du paysage Doubs-Chasseral.
- 1 mur de pierre sèche en cours de restauration au Noirmont par l'AJPS. Terminé printemps 2019.
- Discussions avec l'association villageoise Enfers d'Avantages, la commune des Enfers et un agriculteur pour restaurer deux tronçons de murs à l'entrée du village.

RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AXÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Clôture du projet « PEACE_Alps » (PC 2.1)

→ Ce projet interrégional mené conjointement avec le Parc Chasseral a permis d'effectuer une vingtaine de diagnostics sur des bâtiments communaux et de particuliers, en collaboration avec le bureau d'étude Planair. Durant trois ans (2016-2018), cinq rencontres intercommunales ont été organisées pour permettre les échanges entre représentants communaux. Ce projet, de dimension européenne, avait pour but de soutenir les communes dans la mise en œuvre d'actions concrètes et durables dans le domaine de l'énergie, afin de promouvoir le développement des énergies renouvelables et l'autonomie énergétique des régions.

« Des chevaux et des hommes » (PC 2.3)

→ Cette offre touristique lancée en 2017 propose des visites d'élevages et la possibilité d'observer les troupeaux de chevaux en semi-liberté. Elle vise à mettre en lumière le travail des hommes et des femmes qui œuvrent à la préservation de la seule race chevaline suisse, le Franches-Montagnes. Afin de mettre en place une communication régulière, une pouliche-mascotte du Parc du Doubs a été baptisée par le grand-public. Son évolution est suivie au fil des saisons via différents moyens de communication, dont un site internet dédié à l'offre « Des chevaux et des hommes ».

Développement des produits du terroir et des produits labellisés (PC 2.4 et 4.2)

→ Tout au long de l'année, le Parc a continué à mettre en réseau agriculteurs, brasseurs, malteurs, bouchers, cueilleurs de plantes et Femmes paysannes pour créer des produits nouveaux et surtout très locaux : une bière du Parc et quatre terrines aux plantes sauvages indigènes. Grâce au soutien financier du grand public via *crowdfunding*, la recette de la Tête de Moine AOP fermière au feu de bois est pérennisée. La carotte jaune du Doubs, un légume d'ici et d'antan, a été remise au goût du jour. Du semis à la vente, ce projet a été mené en étroite collaboration avec les femmes paysannes des Franches-Montagnes

Gestion de la pression et des opportunités touristiques (PC 2.7)

→ En 2018 le Parc a continué d'animer des séances de travail avec ses partenaires concernés par le tourisme en milieu naturel pour établir les solutions qui pourront être mises en place pour tenter d'harmoniser l'activité économique touristique avec les enjeux en matière de durabilité et de protection de la nature.

→ 9 rencontres ont eu lieu en 2018 rassemblant des représentants des administrations communales et cantonales concernées par le Doubs neuchâtelois et Clos du Doubs, les offices du tourisme, des acteurs économiques touristiques ainsi que des représentants du monde associatif (en lien avec la protection de la nature, la randonnée, la pêche et l'agriculture). Ces rencontres ont permis d'établir les bases d'une vision partagée du tourisme durable ainsi que de dresser la liste de mesures à mettre en œuvre.

→ Dans le cadre du projet, une enquête auprès des visiteurs a été menée, en collaboration avec l'Université de Lausanne, au débarcadère des Brenets, sur le site du Saut-du-Doubs, à Biaufond et à St-Ursanne. Plus de 280 personnes ont été interrogées, ce qui a permis de connaître les sources d'information les plus consultées pour préparer la visite, les activités réalisées sur place ou encore leurs moyens de déplacement. Le rapport de synthèse des résultats de l'enquête peut être consulté sur le site du Parc du Doubs.

Villes-porte et portes d'entrée du Parc (PNC)

→ Les fondements d'un espace d'accueil du Parc du Doubs à St-Ursanne ont été posés, en collaboration avec la commune de Clos du Doubs et Jura Tourisme. De la même façon, les principes d'un pôle d'accueil et d'information dédié à la faune ont été définis avec les institutions zoologiques de la Ville de La Chaux-de-Fonds et une première collaboration en matière scolaire a été planifiée pour 2019.

→ Ces espaces, dont l'aménagement et l'ouverture sont planifiés dans le cadre de la prochaine convention programme, feront partie du réseau d'espaces de sensibilisation que le Parc et ses partenaires entendent mettre sur place dans les entrées du Parc, soit à St-Ursanne, à l'Etang de la Gruère et aux Brenets, ainsi que dans la ville porte de La Chaux-de-Fonds.

CHIFFRES-CLÉS

- 18 produits labellisés depuis 2016, 5 en création
- 2ème test de bière locale avec la brasserie Tonnebière de St-Ursanne, la malterie de Delémont et de l'orge des Franches-Montagnes.
- 4 terrines au porc/sanglier du Noirmont, confectionnées et commercialisées par la boucherie St-Hubert au Noirmont en partenariat avec la cueilleuse de plantes sauvages Maria Luisa Wenger.
- CHF 30'000.- récoltés dans une campagne de financement participatif pour la Tête de Moine AOP fermière pour trois agriculteurs, dont deux du Parc (à Epiquerez et St-Brais). Des demandes de financement ont en outre été envoyées, entre autres, au Service de l'économie rurale, à la Fondation Sur-la-Croix et à l'Aide suisse aux montagnards.
- 1 balade du terroir en pâturages boisés dans les environs de Saignelégier organisée lors de la Semaine du Goût avec 65 inscrits, 1 guide et 5 producteurs présents sur leurs stands respectifs
- 3 participations au Marché des parcs suisses à Berne, au Salon Goûts et Terroirs à Bulle et au Marché SlowFood à Berne.
- 1 demande de financement pour un « Kit Torrée » envoyée à diverses organisations après consultation auprès de NVT et de l'IGP Saucisson Neuchâtelois.
- 1 action de relance de la Carotte Jaune du Doubs avec 6 femmes paysannes des Franches-Montagnes.
- 1 offre commune des 6 parcs de l'Arc jurassien permettant de relier Schaffhouse à Genève à vélo électrique : lancement de La Route Verte.
- 1 journée « vélo et patrimoine » organisée le long de La Route Verte, 12 participants.
- 280 participants aux visites d'élevages de chevaux Franches-Montagnes.
- Plus de 20 prestations de conseil offertes aux communes en matière de transition énergétique.
- 1 ligne touristique « Jurapass » Les Planchettes-Biaufond maintenue.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



Marteloscope en pâturages boisés (PC 3.5)

→ Pour la deuxième année, une animation a été mise sur pied au Marteloscope de Saignelégier à l'adresse des élus et des employés en charge de la gestion des forêts et pâturages boisés communaux. Les gardes forestiers des communes ont également été invités pour permettre un échange didactique autour des enjeux du martelage (choix d'arbres à couper), tant pour la biodiversité qu'au niveau économique et sécuritaire.

Fête de la Nature (PC 3.7)

→ À l'occasion de la Fête de la Nature, les Parcs Chasseral et du Doubs ont organisé « Parcs en fête », une journée de festivités à la Montagne de Cernier le 26 mai. Après les assemblées générales simultanées, plus d'une dizaine d'ateliers, de spectacles, d'animations et de sorties guidées étaient proposés tout au long de la journée, qui ont réuni environ 300 personnes.

Création des « Rendez-vous du Doubs » (PC 3.6)

→ Le concept des « Rendez-vous du Doubs » a été déployé pour la première fois lors de 5 sorties-découvertes proposées au grand public. Ces excursions permettent de mieux connaître la rivière sous de multiples perspectives (écosystème, paysage, histoire...). Elles ont été guidées en alternance par l'Institut Suisse de Spéléologie et de Karstologie (ISSKA) et par le Centre nature Les Cerlatez. Le concept se poursuit en 2019 avec cinq nouveaux rendez-vous au programme.

Animations scolaires (PC 3.8)

→ Poursuite de l'offre « Graines de chercheurs » dans les écoles du Parc, avec deux thématiques au choix (hirondelles et paysage).

→ Élaboration d'une offre scolaire à la demi-journée, journée et semaine, lancement prévu en 2019.

Journées européennes du patrimoine (PC 3.9)

→ Les Journées européennes du patrimoine ont ouvert les portes d'une ancienne ferme à double cuisine voûtée et ont aussi permis de redécouvrir des vestiges de notre passé (corps de gardes et moulins) enfouis dans la nature. Ces deux journées se sont déroulées entre France et Suisse, sur le thème « sans frontière », et ont attiré près de 200 personnes. Elles sont organisées en collaboration avec l'ASPRUJ (Association pour la sauvegarde du patrimoine jurassien), l'Office de la culture du Canton du Jura, l'Office du Patrimoine du Canton de Neuchâtel et le guide-interprète du patrimoine Maurice Grünig.

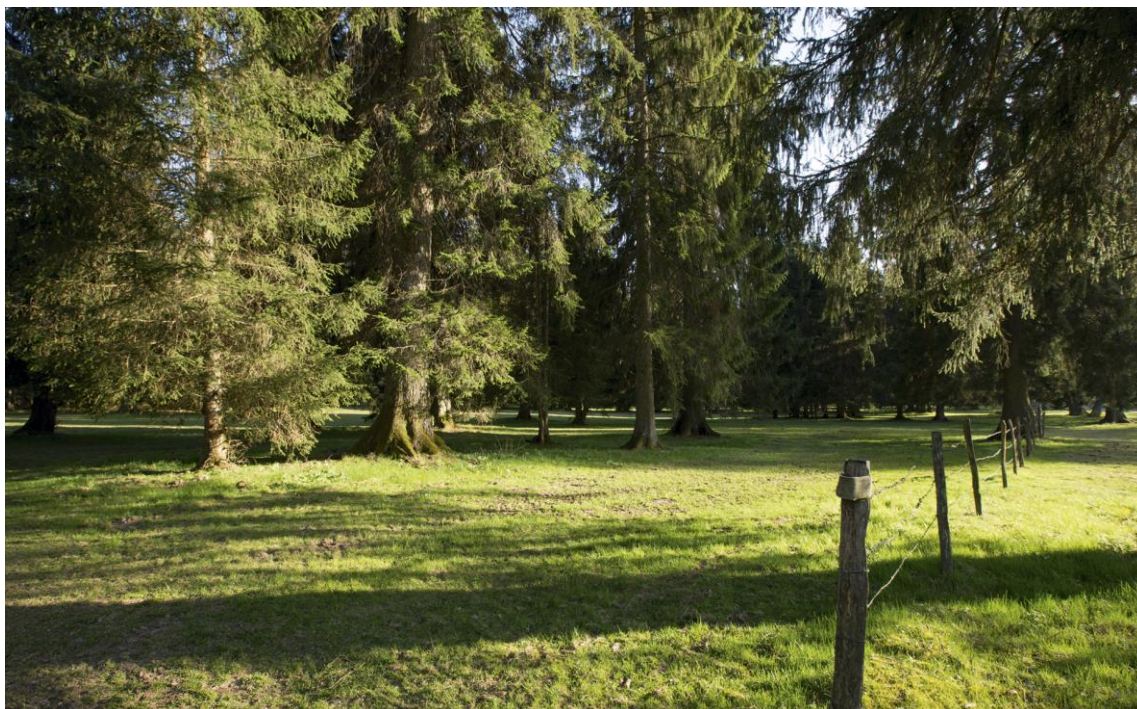
Bal(l)ade avec les Jardins Musicaux (PC 3.10)

→ Au Noirmont, une deuxième édition des « Bal(l)ades » des Jardins Musicaux a invité les amoureux de la musique et les curieux d'histoire à découvrir le Musée de la boîte de montres et une église désacralisée le temps d'un concert symphonique. Fait enthousiasmant, la fréquentation record de 2018 (150 personnes) générera deux Bal(l)ades en 2019, au Locle et à St-Ursanne. Cette manifestation est soutenue par la Loterie Romande et l'Office de la culture du Canton du Jura et s'organise en collaboration avec Les Jardins Musicaux et le Parc Chasseral.

CHIFFRES-CLÉS

- 1000 participants aux 20 sorties et animations proposées dans le programme-découverte 2018.
- 1 Bal(l)ade des Jardins Musicaux (152 inscrits) et 2 visites guidées pour les Journées européennes du patrimoine (192 participants).
- 30 personnes ont suivi les « Rendez-vous du Doubs ».
- Près de 300 participants à la journée « Parcs en fête ».
- 11 classes du territoire, soit 182 élèves, ont participé au programme « Graines de chercheurs » sur le paysage et la biodiversité en milieu bâti en 2017-2018.
- 2 séances intercommunales Doubs-Chasseral sur l'énergie.

GESTION, COMMUNICATION ET GARANTIE TERRITORIALE



Label « parc » (PC 4.2)

Une demande de protection de la marque « Parc du Doubs » a été déposée en Suisse auprès de l'Office fédéral de la propriété intellectuelle (OFPI) et en France auprès de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI). L'utilisation du label « parc » selon le manuel de la marque des parcs suisses est régulièrement contrôlée.

Contexte de l'année 2018 (PC 4.3, 4.5 et 4.6)

→ L'année 2018 a été fortement marquée par l'absence prolongée du directeur. L'équipe du Parc a toutefois poursuivi ses actions quotidiennes sans flancher, avec autonomie, compétence et fidélité, soutenue et encadrée par les président et vice-président du Parc qui ont fortement été mis à contribution. La communication à l'intérieur du Parc (4.3) a été assurée selon les chiffres clés ci-dessous. Les projets ont ainsi suivi leur cours, les comptes et les rapports ont été bouclés et soumis aux instances stratégiques et institutionnelles. L'établissement du programme 2020-2024 (4.6) a ainsi pu être finalisé en fin d'année. Les effets négatifs des difficultés de l'année 2018 sont humains et financiers. Les effets positifs sont les constats de l'évaluation du fonctionnement et du respect de la charte par la HEG Arc, qui permettront d'améliorer et de simplifier le système de gestion du Parc et des projets, ainsi que le contrôle des autorités de tutelle.

→ Un nouveau directeur, Régis Borruat, a été nommé durant les derniers jours de l'année 2018.

Collaboration interparcs (PC 4.7)

→ La collaboration est au cœur des projets du Parc, qui peut se réjouir du succès de son rapprochement avec le Parc naturel régional Chasseral, notamment au travers d'un pôle de communication commun et de plusieurs projets (paysage, éducation, biodiversité, culture...). Outre les multiples rencontres opérationnelles entre les directions et les chefs de projets, une réunion annuelle entre les présidents, vice-présidents et directeurs des deux parcs permet de faire un point stratégique.

Collaboration transfrontalière (PC 4.8)

→ Le Doubs incarne le trait d'union avec la France et son projet de parc naturel régional du Doubs horloger, à terme patrimoine emblématique d'un parc transfrontalier. Français et Suisses sont concernés par les mêmes enjeux, entre autres : promouvoir la mobilité douce, considérer l'étalement urbain, lutter de manière coordonnée contre les plantes exotiques envahissantes et contribuer à la restauration de la qualité du Doubs.

→ Au niveau opérationnel, des rencontres régulières ont traité de la rivière Doubs, des Chemins de la contrebande et de l'échange sur des projets communs. Par ailleurs, le Parc a participé aux réunions plénières de l'élaboration de la charte du futur Parc du Doubs horloger, qui comprend un important chapitre sur la collaboration transfrontalière. Les deux structures affirment leur communauté de destin.

Actions supplémentaires

→ Élaboration des fiches-projets pour le programme 2020-2024.

→ Lettre d'information envoyée chaque mois pour détailler les actualités du Parc.

→ Pages Facebook, Instagram et Twitter du Parc du Doubs animées quotidiennement.

→ Promotion touristique : offres touristiques promues auprès des partenaires nationaux Coop Hello Family, Eurotrek, Suisse Tourisme, Rent a Bike.

CHIFFRES-CLÉS

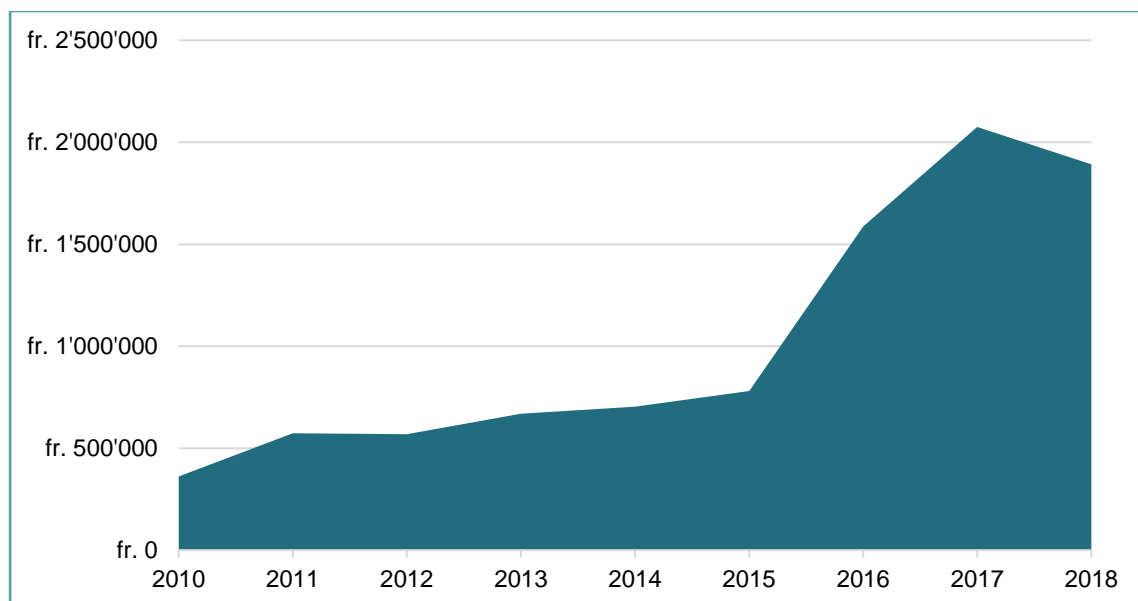
- 2 sites Internet en ligne : 22'000 utilisateurs, 30'000 sessions, 100'000 pages vues.
- 14 newsletters envoyées, 70 sujets traités, plus de 1700 abonnés.
- 110 articles recensés dans les médias écrits et web, 6 émissions radio, 12 sujets TV.
- 10 projets menés conjointement avec d'autres parcs naturels régionaux.

COMMUNES IMPACTÉES PAR LES PROJETS DU PARC

Les 16 communes qui ont créé et qui font vivre le Parc se sont inspirées de la locution « L'union fait la force », en l'occurrence pour la préservation de l'environnement et l'économie durable. Comme toute alliance, c'est porter une ambition commune bénéfique à toutes les parties sans la recherche de son intérêt immédiat, sans que chacun vienne chercher ce qu'il a versé. Il n'en reste pas moins que le maintien de la flamme commune nécessite que les projets soient accessibles à tous et qu'ils soient aussi transversaux que possible. Le tableau ci-dessous en opère un premier contrôle.

Numéro	Projet	Communes impactées
1.1	Observatoire	Les Brenets, Les Breuleux, Saignelégier, Clos du Doubs
1.2	Biodiversité et rongeurs	La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets, Muriaux, Le Bémont, Saignelégier, Montfaucon, Le Noirmont, La Sagne
1.3	Petites structures	Clos du Doubs, Le Locle, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds
1.4	Lisières	Clos du Doubs, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, Les Brenets, La Ferrière
1.5	Arbres habitats	Clos du Doubs, Lajoux, Les Genevez
1.6	Fritillaires	Les Brenets, Le Noirmont, St-Brais, Clos du Doubs, Saignelégier,
1.7	Néophytes	La Chaux-de-Fonds, La Ferrière, Les Bois
1.9	Hirondelles et nature au village	Toutes
1.10	Sources	Lajoux, Le Noirmont, Les Planchettes, St-Brais, Clos du Doubs
2.1	Énergie	Toutes
2.2	Tourisme	Toutes
2.3	Label	Montfaucon, Les Bois, Les Pommerats, le Noirmont, St-Brais, Clos du Doubs
2.4	Pression	Les Brenets, Les Planchettes, La Chaux-de-Fonds, St-Brais, Clos du Doubs
2.5	Mobilité	La Chaux-de-Fonds
3.1	Marteloscope	Saignelégier
3.2	Murs de pierres sèches	Le Noirmont, Les Enfers
3.3	Sensibilisation	Les Brenets, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, La Ferrière, Les Bois, Le Noirmont, Saignelégier, Goumois, Montfaucon, Les Planchettes, Lajoux, Le Genevez
3.4	Art et nature	Les Planchettes, Clos du Doubs, Le Noirmont
4.1	Communication	Toutes
4.2	Gestion	Toutes
4.3	Transfrontalier	Toutes

COMPTES ET BILAN



Evolution des dépenses du Parc du Doubs (en CHF)

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

		Bilan 2018	Bilan 2017
TOTAL ACTIF		525'113.99	801'387.74
	Actif circulant		
	Liquidité	356'654.94	400'310.09
1000	Caisse	202.50	443.00
1010	Postfinance 17-208511-9	40'006.88	6'051.44
1012	BCJ cpte courant 16 563.683.7.48	267'877.71	154'315.20
1013	BCJ cpte ligne crédit - 16 563.592.9.43	951.00	914.60
1014	BCJ cpte réserve - 10 00 009.953-01	38'537.90	238'523.90
1015	BCJ cpte Projet Infrastructure écologique - 10 00 009.600-01	9'078.95	61.95
	Créances	55'274.05	113'294.80
1100	Cotisations membres	160.00	230.00
1110	Débiteurs divers	60'114.05	118'064.80
1120	Débiteur impôt anticipé		
1190	Provision sur débiteurs	-5'000.00	-5'000.00
	Actifs transitoires	113'185.00	287'782.85
1300	Produits à recevoir	113'000.00	285'141.00
1310	Charges payées d'avance	185.00	2'641.85

TOTAL PASSIF		525'113.99	801'387.74
	Fonds étrangers		
	Créanciers	83'599.95	266'169.07
2000	Créanciers divers	83'599.95	266'169.07
	Passifs transitoires	337'173.09	387'341.29
2300	Produits reçus d'avance	49'602.57	193'161.79
2305	Fonds affectés CP16-19 non utilisés	-	161'000.00
2306	Fonds affectés CP16-19 non utilisés - IE 18-19	152'953.74	-
2310	Charges à payer	134'616.78	33'179.50
	Provisions	77'000.00	93'000.00
2600	Provisions	77'000.00	93'000.00
	Fonds Propres		
	Fortunes	27'340.95	54'877.38
2900	Excédents de recettes reportés	54'877.38	54'332.51
2901	Excédents de recettes de l'exercice	-27'536.43	544.87

COMPTES D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2018

		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
RECETTES		1'863'333.15	1'854'479.00	2'075'506.63
	Contributions de collectivités publiques	914'485.00	914'069.00	690'637.00
6000	Contribution OFEV Parc	515'368.00	515'368.00	611'445.00
6001	Contribution OFEV Parc - non utilisé	-	-	-92'950.00
6010	Contribution OFEV projets	242'950.00	242'950.00	-
6100	Contributions cantonales Parc	145'817.00	145'751.00	145'817.00
6110	Contributions cantonales projets	10'350.00	10'000.00	26'325.00
				-
	Contributions financières propres	331'841.40	396'660.00	293'380.90
6200	Communes	64'118.80	64'000.00	64'413.80
6205	Contributions communales projets	22'048.00	21'200.00	21'350.00
6212	Autres contributions des collectivités publiques	5'111.00	1'560.00	1'536.00
6240	Cotisations associations	680.00	800.00	3'000.00
6242	Cotisations prestataires	1'360.00	1'600.00	5'400.00
6244	Cotisations individuelles	1'960.00	2'000.00	1'460.00
6260	Dons	999.40	-	-
6262	Dons Loterie Romande	85'000.00	60'000.00	70'000.00
6266	Dons fondations	138'625.00	182'500.00	92'800.00
6270	Mandats	6'180.00	25'000.00	24'720.00
6280	Recettes d'exploitation	5'759.20	34'500.00	8'701.10
	Remboursement de frais		3'500.00	-
	Autres produits	524'621.93	510'750.00	340'650.67

6350	Prestations offertes - tarif NPR	316'709.82	364'000.00	259'242.67
6355	Autres prestations offertes	30'616.40	17'750.00	26'408.00
6420	Prélèvement dans fonds de réserve	177'000.00	129'000.00	55'000.00
6400	Produits financiers	295.71	-	-
	Contributions projets hors convention programmes	92'384.82	33'000.00	750'838.06
6010	Contribution projets - chemins de la contrebande	33'484.99	33'000.00	20'497.21
6010	Contribution OFEV projets - IE	-	-	306'000.00
6514	Report IE année précédente	-	-	184'791.30
6514	Solde IE - à recevoir	48'899.83	-	226'141.00
6590	Contribution projet sources	10'000.00	-	-
6591	Contributions cantonales - autres projets	-	-	8'005.70
6594	Contributions autres - autres projets	-	-	5'402.85
	DÉPENSES TOTALES	1'890'868.58	1'853'927.00	2'074'961.76
	Dépenses avant charges extraordinaires	1'737'704.84	1'794'177.00	2'074'227.76
	OS1 Nature et paysage	401'826.90	580'656.00	298'039.49
3110	Observatoire du paysage des parcs jurassiens	107'850.55	135'034.00	92'323.85
3120	Évolution biodiversité et rongeurs	119'936.95	97'320.00	75'328.16
3120.1	Petites structures	35'265.82	110'000.00	
3130	Lisières	58'233.88	117'652.00	49'509.91
3130.1	Arbres-habitats	18'943.51	23'200.00	
3140	Fritillaire	33'587.83	19'330.00	43'107.94
3160	Néophytes	23'895.42	66'320.00	37'769.63
3170	Oiseaux et pâturages maigres	1'835.08	3'200.00	
3180	Hirondelles et nature au village	2'277.86	8'600.00	
	OS2 Economie durable	722'937.98	640'628.00	588'674.35
3210	Énergies	33'857.15	58'733.00	40'103.50
3220	Tourisme-nature	85'716.24	73'638.00	137'975.33
3230	Label	334'524.09	292'973.00	285'525.52
3240	Gestion de la pression et des opportunités touristiques	246'585.50	183'537.00	105'173.50
3250	Mobilité durable	22'255.00	31'747.00	19'896.50
	OS3 Sensibilisation et éducation	476'844.74	523'904.00	423'097.96
3310	Marteloscope en pâturage boisé	15'008.50	35'467.00	24'547.06
3310.1	Pâturages boisés	-	-	13'043.30
3310.2	Pierre sèche	159'036.10	158'842.00	89'131.15
3320	SEE	169'697.70	151'947.00	178'243.11
3325	SEE - Doubs	30'034.50	49'615.00	43'494.19
3330	Parc, art et nature	66'244.79	127'033.00	68'116.35
3330.3	Cheval F.-M.	36'823.15	1'000.00	6'522.80
		-	-	
	OS4 Gestion et communication	45'001.83	48'989.00	35'240.78
4100	Newsletter	-	-	8'367.80
4110	Site Internet et SIG - frais	5'902.70	6'000.00	16'486.16
4120	Communication et matériel de communication - frais	10'583.15	10'000.00	56'848.91

4130	Relations publiques - frais	35'095.15	26'600.00	15'159.45
4140	Publicité et promotion - frais	599.40	-	2'591.01
4150	Mandats de communication - frais	33'816.30	34'000.00	66'819.40
4200	Salaires et charges sociales	646'090.05	632'000.00	448'415.90
4200	Salaires et charges sociales IE	-	-	151'880.03
4204	Indemnités reçues	-42'438.05	-	
4260	Autres charges de personnel	8'777.30	-	6'027.39
4500	Administration	98'679.40	84'380.00	53'369.55
4610	Frais financiers	550.85	-	516.94
4700	Organes	19'416.65	15'500.00	41'959.16
4900	Transfrontalier (projets et Comité stratégique transfrontalier)	44'361.83	48'989.00	35'240.78
4240	Ventilation de la masse salariale sur les projets	-603'652.00	-632'000.00	-546'154.47
4650	Ventilation des frais administratifs sur les projets	-212'780.90	-176'480.00	-322'287.23
	Projets non conventionnés	91'093.39	-	729'175.18
5100	Infrastructure écologique Doubs-Chasseral	48'899.84	-	716'932.38
5200	Signalétique grand-public	-	-	-
5910	Projet Revitalisation source Champs-Fallat	-	-	12'242.80
5920	Projet sources	42'193.55	-	
	Charges et produits extraordinaires	153'163.74	59'750.00	734.00
7000	Pertes extraordinaires	-	-	-
7010	Pertes sur débiteurs	210.00	-	814.00
7020	Provision générale	-	-	-
7030	Fonds affectés CP 16-19 non utilisés	152'953.74	59'750.00	-
7500	Recettes extraordinaires	-	-	-80.00
	Profit/Perte	-27'535.43	552.00	544.87

CHIFFRES-CLES (arrondis)

Recettes	CHF 1'863'300.-
Dépenses	CHF 1'890'900.-
Pertes	CHF 27'600.-
Subventions OFEV	CHF 515'400.-
Subventions BEJUNE	CHF 145'800.-
Prestations offertes	CHF 316'700.-
OS1 Nature et Paysage	CHF 401'800.-
OS2 Économie durable	CHF 722'900.-
OS3 Sensibilisation	CHF 475'800.-
OS4 Gestion	CHF 45'000.-

COMMENTAIRES

2018 est la première année déficitaire depuis l'obtention du label. L'absence du directeur a perturbé la recherche de fonds et plusieurs projets. L'engagement conséquent dans des tâches administratives et de contrôle, bien qu'en partie assurées bénévolement par les président et vice-président, a encore ajouté aux difficultés. C'est l'explication générale de cette perte.

Bilan

Les actif et passif diminuent de CHF 276'000.- par rapport à l'année précédente. La fortune du Parc passe de CHF 55'000.- à CHF 27'000.-, soit une différence de CHF 28'000.-.

La diminution de l'actif s'explique essentiellement par l'utilisation du compte de réserve BCJ (1014), l'importance moindre des débiteurs (1110) et des produits à recevoir (1300). Les liquidités restent à un niveau appréciable de CHF 357'000.-.

La diminution du passif est le reflet d'une forte réduction des créanciers (2000), de la baisse des produits reçus d'avance (2300) et des provisions (2600). Les charges à payer ont augmenté de CHF 102'000.-.

Comptes d'exploitation

Recettes

L'absence du directeur a eu une influence conséquente sur la diminution des recettes. Cela a particulièrement affecté les dons de fondations (6266), les mandats (6270), les recettes d'exploitation (6280) pour un montant de CHF 92'000.-, mais aussi les prestations offertes (6350) pour CHF 47'000.-.

Par ailleurs, le prélèvement au fonds de réserve (6420) a augmenté de CHF 48'000.-.

Dépenses

OS1 Nature et Paysage

Pour les mêmes raisons que citées plus haut, le projet « Observatoire du paysage » (3110) a pris lui aussi un peu de retard (- CHF 28'000.-). Un projet « Résidence » a cependant pu être initié dans ce cadre par une collaboration avec la commune du Locle et son musée des beaux-arts. Des liens avec chacune des communes du Parc seront établis par la suite.

Le suivi des mesures du projet « Infrastructure écologique » s'est réalisé normalement avec parfois des retards dus au manque de disponibilité de certains partenaires. C'est le cas pour les Petites structures, avec - CHF 75'000.- (3120.1). La diminution du projet Lisières, de - CHF 60'000.- (3130), est dû à la reprise de ce projet par les services de l'État sur le territoire jurassien ; il subsiste sur le territoire neuchâtelois. D'autres mesures ont mieux avancé que prévu pour des raisons contraires. C'est vrai pour l'évolution de la biodiversité et des rongeurs, avec + CHF 23'000.- (3120).

Le projet « Transplantation de fritillaires » a vu son compte augmenter de + CHF 14'000.- (3140). La lutte contre les néophytes s'est résumée au suivi des sites des années précédentes, en notant que le canton du Jura a donné la responsabilité aux communes de réaliser cette lutte, et le Parc n'a désormais plus l'autorisation de financer cette action. Il reste cependant à disposition des communes en leur mettant à disposition son savoir-faire pour organiser et conduire le travail moyennant rétribution.

OS2 Economie durable

La rubrique Label, à + CHF 42'000.- (3230), montre que la labellisation de produits s'est poursuivie avec des nouveautés comme la carotte jaune. Le dépassement par rapport au budget est principalement dû à la protection de la marque « Parc du Doubs » en Suisse et en France.

Un accent particulier a été mis sur le projet Gestion de la pression et des opportunités touristiques, avec + CHF 63'000.- (3240), qui devrait être bouclé en 2019. Les mesures à prendre seront alors de la responsabilité des cantons et des communes, hormis celles qui incombent au Parc et qui concernent l'accueil, l'information, les visites guidées et la création des portes d'entrée et de la ville porte du Parc.

OS3 Sensibilisation et éducation

Moins d'animations pour le marteloscope, de - CHF 20'000.- (3310), car l'accent a été mis sur d'autres projets.

L'écart important de la rubrique Parc, art et nature (- CHF 61'000.- /3325) est dû à des répartitions différentes avec les comptes SEE (+ CHF 18'000.- /3320) et Cheval F.-M. (+ CHF 36'000.- /3330.3).

OS4 Gestion et communication

Comme déjà indiqué, l'important travail administratif demandé par le canton pilote et l'absence du directeur a un impact financier négatif, malgré l'encaissement d'indemnités de l'assurance pour pertes de gains de + CHF 42'400.- (4204). C'est le cas pour les salaires et charges sociales (+ CHF 14'000.- /4200) avec des heures supplémentaires payées et pour les autres charges de personnel (+ CHF 9'000.- /4260), pour l'administration (+CHF 14'000.- /4500) et pour les organes (+ CHF 4'000.- /4700).

Projets non conventionnés

L'infrastructure écologique Doubs-Chasseral (CHF 48'900.- /5100) est compensée par le solde IE à recevoir de CHF 48'900.- (6514).

La dépense du Projet sources, de CHF 42'200.- (5920), est partiellement couverte par une contribution privée de CHF 10'000.- (6590). Elle aurait dû l'être totalement si les cantons avaient accepté de transmettre le projet à l'OFEV.

COMITÉ

Bernard Soguel	présidence
Jean-Claude Rossinelli	vice-présidence
Nicolas Maître	cercle des communes 1 Clos du Doubs
Bernard Gogniat	cercle des communes 2 Lajoux. Les Enfers, Les Genevez, Montfaucon, Saint-Brais
Vincent Wermeille	cercle des communes 3 La Chaux-des-Breuleux, Les Breuleux, Saignelégier
Gilles Cattin	cercle des communes 4 Les Bois, Le Noirmont, La Ferrière
Théo Huguenin-Elie	cercle des communes 5 La Chaux-de-Fonds, Le Locle
Gilbert Hirschy	cercle des communes 6 Les Brenets, Les Planchettes
Pierre-André Hulmann	agriculture
Vincent Gigandet	tourisme
François Straub	éducation à l'environnement
Laurent Giroud	pêche et chasse
Marie-Anne Etter	nature et paysage <i>Jusqu'en septembre</i>
Gilles Robert	Pays horloger F

Avec voix consultative

Sabine Jaquet	Canton du Jura
Arnaud Maquat	Canton du Jura (dès août)
Geneviève Ravezzani	Canton de Neuchâtel
Andreas Friedli	Canton de Berne
Fabien Vogelsperger	Parc Chasseral

BUREAU TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF (7 EPT)

Thor Maeder-Gerber	direction
Martine Anderson	secrétariat et comptabilité
Pauline de Coulon	nature et paysage
Fanny Desfray	communication
Viviane Froidevaux	nature et paysage
Anne Girardet	sensibilisation et éducation à l'environnement
Nadège Graber	tourisme et culture
Gaëtan Gyger	économie durable

Hubert Lapaire	travaux de terrain
Nicolas Leippert	économie durable
Rafael Molina	nature et économie durable
Nicolas Sauthier	communication

PARTENAIRES

ASPRUJ, Énergie du Jura SA, Ernst Göhner Stiftung, Fédération jurassienne d'élevage chevalin, Fédération suisse du franches-montagnes, Fondation Ellen-Frederik, Fondation Heinrich Renggli, Fondation Nakuso, Fondation pour le cheval, Fondation Schlageter, Fondation Spitzenflühli, Fondation Sur-la-Croix, Fonds d'amélioration écologique naturemade star – Société des forces motrices du Châtelot, Fonds suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Parc Chasseral, Jura Tourisme, Tourisme neuchâtelois, Jura bernois Tourisme, Jura & Trois Lacs, Loterie romande, Migros, Planair SA, Société des Sentiers du Doubs, Walder-Bachmann Stiftung, WWF Suisse

SOUTIENS PUBLICS

Fonds Innotour, Office fédéral de l'environnement, SECO, Secrétariat d'État à l'économie, République et Canton du Jura, République et Canton de Neuchâtel, Canton de Berne, Commune des Bois, Commune du Noirmont, Ville de La Chaux-de-Fonds

www.parcdoubs.ch
www.chevaux-jura.ch
www.larouteverte.ch
www.nature-doubs-chasseral.ch

 @parcdoubs |  @parc_doubs |  @parc_doubs